ABI

45 RUE DE BOULAINVILLIERS
75016 PARIS

Au Capital de 1 000, 00 €uros
R. C. S. PARIS : 904 589 314

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt-Quatre et le 17 Avril à 15 Heures, les associés de la **ABI Capital de 1 000,00 Euros,** s'est sont réunis au siège social de la société au **45 RUE DE BOULAINVILLIERS – 75016 PARIS** , en Assemblée Générale Extraordinaire.

Etaient présents :

Madame RAVEENDRAN THULAKSIKA----------**50 Parts**

Monsieur PIRATHEEP ARUNTHAVARAJAH----------50 Parts

L'assemblée est présidée par Madame RAVEENDRAN THULASIKA, gérant associé, il est constaté que les associés présents détiennent ensemble **100 Parts Sociales** soit la totalité du capital, en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité les décisions tendant à modifier les statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:
Le texte des résolutions soumises à l'approbation des Associés.
Le président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes des exercices clos le 31/12/2023

2. Quitus à la gérance

3. Affectation du résultat

Il souligne par ailleurs, que la présence de tous les Associés couvre l'irrégularité existante du fait de la non convocation par lettre recommandée avec accusé de réception.

La discussion est ouverte, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui étaient à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION :

L'assemblée des associés après avoir pris connaissance des rapports du Gérant et du Comptable de la société pour la période du **01/01/2023 au 31/12/2023**, et en avoir délibéré, la collectivité des associés approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, a savoir:

Total du Bilan au 31/12/2023----------88 206 Euros
Total des Produits d'Exploitation----------176 429 Euros
Total des Charges d'Exploitation---------- 173 787 Euros
Résultat d'Exploitation----------2 642 (Bénéfice)
Résultat Net---------- 2 440 (Bénéfice)

Cette résolution est adoptée par tous les associés représentant la totalité du capital.

2ème RESOLUTION :

Comme conséquence des résolutions qui précédent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à **Madame RAVEENDRAN THULASIKA**, gérant, au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent se prononcer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION :

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat de exercice clôt le **31/12/2023, soit 2 440 €uros de Bénéfice**, comme suit les **Reports à Nouveau**.

4ème RESOLUTION :

La collectivité des associés donne au Gérant les pouvoirs nécessaires à l'effet de dresser le procès verbal constatant toutes les résolutions adoptées, et d'effectuer les formalités de publicité prescrites par la loi.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

En foi de quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Président de séance, le Gérant et les Associés.

Fait à **PARIS**
Le **17/04/2024**

Madame RAVEENDRAN THULASIKA



(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise ABI — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 45 RUE DE BOULAINVILLIERS 75016 PARIS

SIREN 904589314

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 15

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2023

				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	45 000	012		45 000
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	3 250	030	843	2 407
	Immobilisations financières * (1)		040	7 946	042		7 946
		Total I (5)	044	56 196	048	843	55 353
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS — Marchandises *		060	26 201	062		26 201
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	6 651	086		6 651
	Charges constatées d'avance*		092		094		
		Total II	096	32 853	098		32 853
		Total général (I + II)	110	89 048	112	843	88 206

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	(1 688)
	Résultat de l'exercice	136	2 440
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 752
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	7 875
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 1 992)	172	12 815
	Comptes courants d'associés	173	65 764
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	86 454
	Total général (I + II + III)	180	88 206

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 250
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

CERTIFIE CONFORME R. Th

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABI Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2023

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*			209		210	176 429
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services*		217		218	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée*					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	176 429

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	114 223
Variation de stock (marchandises)*					236	(10 575)
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
Autres charges externes* (dont crédit bail - mobilier - immobilier)					242	35 326
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	
Rémunérations du personnel*					250	31 723
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	2 248
Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI 255)					254	843
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	173 787
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	2 642
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	7
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	75
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	133
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	2 440

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	2 440	314		
Réintégrations — Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
Provisions non déductibles*	322				
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	133			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Déductions — Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU-TE (44 octies A) 987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44 sexies A) 989			
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindecies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
ZFANG (44 quaterdecies) 345					
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
Dont divers — Créanc report en arriere du déficit 346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655		350	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648			
Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990			
Déduction exceptionelle (art. 39 decies G) 649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)	352	2 573	354		
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356				
Déficits antérieurs reportables :* 1 688 dont imputés sur le résultat :			360	1 688	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)	370	885	372		

CERTIFIE CONFORME R. Thm

© Sage